

REZE

INFORMATION



SPECIAL

- PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
- FINANCES LOCALES
- RÉUNIONS MUNICIPALES

Supplément au bulletin d'Activité Municipale et Locale

Le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous remettre cette brochure sur les finances communales.

Ce document a été élaboré par l'Association des Maires des grandes villes de France, dont vous trouverez la liste en dernière page.

L'appartenance politique différente de chacun de ces Maires responsables des plus grandes cités de notre pays ne les a pas empêché de faire le même constat :

**SANS UNE REFORME PROFONDE DES FINANCES LOCALES,
RIEN NE VA PLUS !**

Il n'est plus possible que les communes, c'est-à-dire vous, supportent des charges indues.

Il n'est plus possible que les communes continuent à donner de l'argent à l'Etat.

C'est ainsi que la Ville de REZE va payer 3 500 000 F de T.V.A. à l'Etat, soit 70 % de votre taxe d'habitation.

A la brochure ci-jointe, il faut ajouter quelques informations spécifiques à REZE, à titre d'exemple :

- Page 8 : - en 1954, 2 feux de circulation
 - en 1975, 13 feux de circulation
- Page 9 : - en 1975, coût d'un élève pour la commune 800 F
 - Coût des fournitures scolaires pour 1 élève 40 F
- Page 10 : - Coût d'1 sportif pour l'année 1974 350 F

D'autre part, la Municipalité vous invite à participer aux réunions d'information municipale qu'elle organise à partir du Jeudi 22 Janvier.

Vous pourrez discuter avec vos élus de cet important problème, voir un montage audio-visuel sur le Plan d'Occupation des Sols, en discuter le bien fondé, y apporter des modifications avant que cet important document ne devienne public et engage ainsi votre avenir.

LA MUNICIPALITE.

LE MAIRE DE REZÉ ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1976